

# Note à l'intention des parents et des élèves

Madame, Monsieur, les élèves

Dans le cadre de ses activités éducatives, le collège Marcel Anthonioz propose aux élèves de la 6ème à la 3ème, de pratiquer des activités sportives dans le cadre de l' Association sportive du collège l'A.S

L' AS est animé par les professeurs d' EPS du collège. Elle offre à votre enfant la possibilité (quel que soit son niveau sportif, de pratiquer en compétition ou en découverte, une ou plusieurs activités sportives dans le cadre des rencontres inter établissement organisées par la fédération UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Il aura la possibilité d' évoluer à différents niveaux de championnats scolaires (district, départemental, académique, national) et/ou de découvrir de nouvelles activités afin d' enrichir ses connaissances



## CONDITIONS D' INSCRIPTION

- **Autorisation parentale**
- **1 chèque de 30 euros à l' ordre de l' AS collège Marcel Anthonioz ou des chèques jeune de 25 euros ( chèques verts sport et loisirs )**
- **Le montant de la cotisation comprend : l' affiliation à l' UNSS, l' assurance, des déplacements aux compétitions en car.**
- **L'inscription permet d'accéder à toutes les activités en fonction de l'emploi du temps, de 12h à 13h ou 12h30 à 13h30, selon l'heure à laquelle les élèves mangent et reprennent les cours.**
- **Le Rendez vous pour les activités se situe à la grille de la cour.**

**Les déplacements sur les compétitions se feront en car ou mini bus, à partir du collège.**

**Le mercredi les élèves se peuvent manger à la cantine et sont pris en charge par les professeurs sinon ils se rendent par leurs propres moyens au gymnase.**



L'AS A SOUSCRIT UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRES DE LA  
MAIF

**UNSS**  
Union Nationale  
du Sport Scolaire